



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légle

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3221

JAN 24 1985

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir sta-
tutaire du Ministre de Consommation et
Corporations à la demande de:

Pitney Bowes of Canada Limited
2748 Queensview Drive
Ottawa, Ontario
K2B 8H6

for the following device type(s):

pour les types d'appareils suivants:

TYPE OF DEVICE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic weight only Postal Scale /
Balance postale électronique à fonction
de pesage uniquement.

Toledo Scale, Division of
Reliance Electric Ltd.
Windsor, Ontario

MODEL DESIGNATION(s) /
DESIGNATION(S) DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITE-ETENDUE(S):

4606

30 kg.

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition, con-
struction and performance of which are,
in every material respect, identical to
that described in the information
submitted and are typified by the
sample(s) submitted by the applicant
for evaluation for approval in accor-
dance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of salient
features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device consists of a fully electronic weight only point of sale scale adapted to meet the requirements of a postal scale.

This scale has a triple weight range with weight displayed by 1 gram from 0 to 2.5 kg, by 5 grams from 2.5 kg to 10 kg and by 10 grams from 10 kg to capacity of 30 kg. The weight is displayed on a seven segment 6 digit fluorescent display that has annunciators for kg, lb, oz and Net. A remote display is available as an option.

Calibration of this scale is a micro-processor function which is enabled via an internal switch that is accessible through a sealable plate on the scale cover.

Weight is sensed by a 60 kg moment insensitive load cell module that incorporates the analog and digital electronics for the scale.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une balance de point de vente, entièrement électronique, à fonction de pesage uniquement, modifiée pour satisfaire aux exigences établies pour les balances postales.

Il s'agit d'une balance à triple portée dans laquelle l'affichage d'un poids compris entre 0 et 2.5 kg se fait par tranches de 1 gramme, celui d'un poids compris entre 2.5 kg et 10 kg, par tranche de 5 grammes, et celui d'un poids compris entre 10 kg et 30 kg, par tranches de 10 grammes. Le poids est affiché sur un dispositif à 6 afficheurs numériques fluorescents de sept segments qui est muni de voyants pour indiquer les kg, les lb, les oz et le poids net. Un téléindicateur est offert en option.

L'étalonnage de la balance est une fonction du microprocesseur qui est validée par un commutateur interne, accessible une fois que le panneau scellable du couvercle est enlevé.

Le poids est capté par un module à cellule de pesage de 60 kg, insensible aux moments, dans lequel sont montés les circuits électroniques analogiques et numériques de la balance.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief, Legal Metrology Laboratories

Chef, Laboratoires de la Métrologie légale

JAN 24 1985